

République Française
 Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 09 février 2026

Délibération n°2026/003

**Objet : Hameau intercommunal lieu-dit Erbajolu – Commune de Belgodere :
 Vente de lots à bâtir**

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-six, le neuf février, à 17h30, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.
En exercice	Présents	Votants	
46	24	25	
Pour	Contre	Abstentions	Monsieur Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.
25	-	-	
Présents : ACQUAVIVA Stella – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CECCADI Attilius – COLOMBANI Pierre – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GUERRIERI Jean-Paul – GUIDONI Martine – LIONS Paul – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MARCON-VINCENTELLI Jeanine – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI-ROSSI William – MORTINI Lionel – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : POLI Pierre a donné procuration à MARCON-VINCENTELLI Jeanine			
Absents : ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BANDINI Christian – BASTIANELLI Ingrid – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CANANZI Ange – CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASTELLANI Jean-René – COLOMBANI Barthélémy – CUBADDA Charles – GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine – GUIDICELLI Paul – LE GALL Caroline – MARIANI Frédéric – MORETTI Jean-Baptiste – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – SAVELLI René – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 03/02/2026 Et affichée le : 03/02/2026		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 10/02/2026	

VU le Permis d'aménager n° 02B 034 16 B0001, délivré le 20 octobre 2016,

VU le Permis d'aménager modificatif n°02B 34 16 B0001-M01, délivré le 06 avril 2017,

Le Président propose au Conseil communautaire, la vente du lot n°26, cadastré section A n°1230 d'une superficie de 163 m² et section A n° 1259 du d'une superficie de 955 m² à Madame Marie-Ange Martelli et M. Ludovic Leboissetier, pour un prix de cession de 65 962 euros. Le prix du mètre carré du lot à bâtir étant de 59 euros.

Il rappelle que ce projet s'inscrit dans la volonté de pérenniser l'installation des familles résidentes, au titre de leur résidence principale et d'aider en faveur de l'accession à la propriété.

Le terrain est grevé d'une servitude de tréfonds au profit du réseau d'assainissement, laquelle devra être mentionnée dans l'acte de vente.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président et, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la vente du lot n°26, cadastré section A n°1230 d'une superficie de 163 m² et section A n°1259 d'une superficie de 955 m², commune de Belgodere, à Madame Marie-Ange Martelli et M. Ludovic Leboissetier,
- **FIXE** le prix de vente à 65 962 €,
- **AUTORISE** le Président à procéder à la vente de ces parcelles et à signer tous les actes nécessaires afférents,

Fait à L'Île-Rousse, le 09 février 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI

Le Président,
Lionel MORTINI

